Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 100 (1964)

Heft: 36

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MONTREUX 16 OCTOBRE 1964 Ce ANNÉE No 36

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

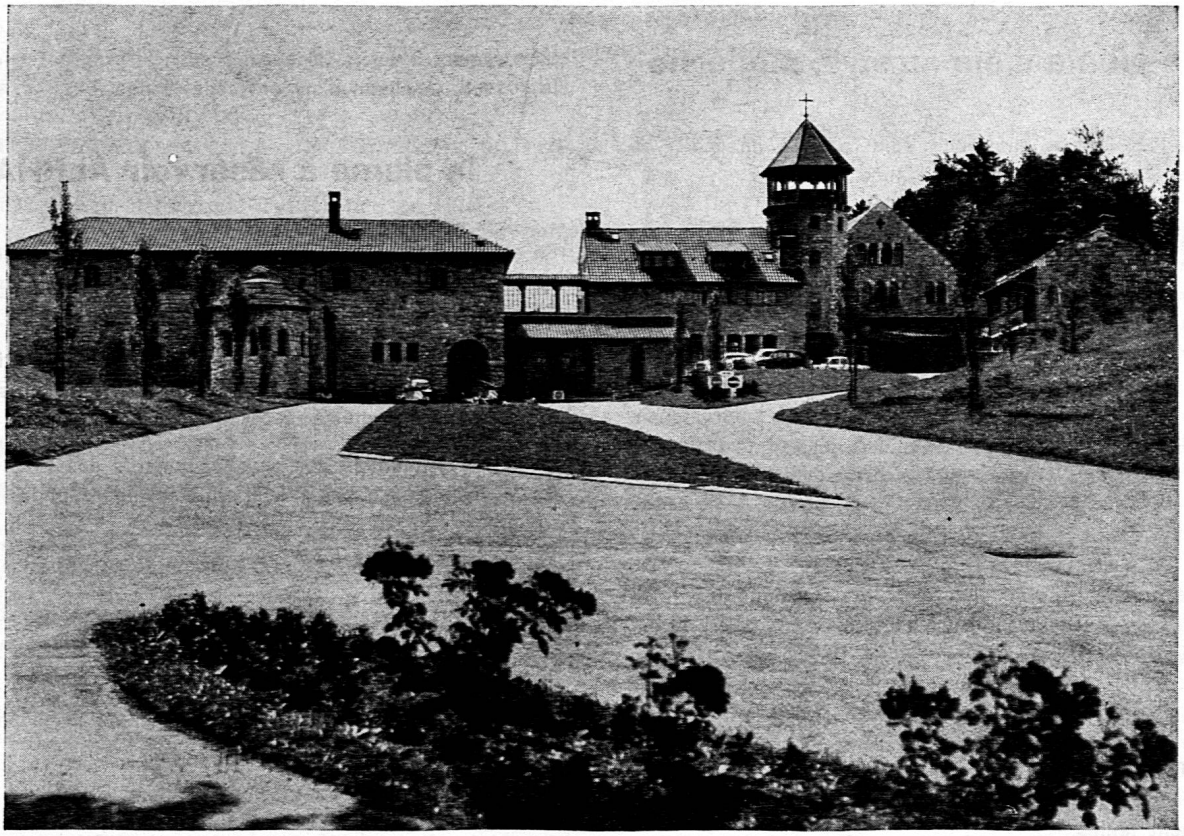

Le 6e cours SPV de Crêt-Bérard vous attend...

Voir à la page 603

De la plume d'oie au stylo moderne

Charlemagne, le bon empereur, s'intéressa à beaucoup de choses au cours de son utile existence.

Il en est deux cependant qui retinrent particulièrement son attention : le fromage de Roquefort qu'il appréciait chaque matin au petit déjeuner et la formation scolaire de ses jeunes sujets.

A ces deux titres le grand homme à la barbe fleurie mérite la reconnaissance du corps enseignant et des gastronomes. Lorsqu'il se transformait en inspecteur scolaire et qu'il s'en venait au petit pas de son vieux destrier contrôler le travail des écoliers, il lui arrivait, paraît-il, de placer à sa droite les enfants studieux et à sa gauche les cancres.

Nous n'avons malheureusement pas de chronique très précise de l'époque. Cependant, il n'est pas besoin d'être grand clerc pour en déduire ceci :

Honteux, les garçons placés à sa gauche cachaient derrière leur dos des plumes d'oies ou des becs de roseau grossièrement façonnés. A sa droite, en revanche, les enfants studieux présentaient avec fierté des instruments à écrire soigneusement taillés.

Aujourd'hui certes, les méthodes pédagogiques ont évolué. Des instituteurs et professeurs bienveillants et compétents ont remplacé les moines austères de Charlemagne.

L'instrument à écrire lui aussi a suivi le progrès et le stylet, le roseau, la plume d'oie ont cédé le pas à

la plume à réservoir ALPHA

En effet, de nombreuses communes de notre pays ont choisi, après moult comparaisons, cette marque si bien adaptée à la main de l'enfant.

De son côté, la ville de Berne, sur le conseil des instituteurs, inspecteurs, membres des commissions scolaires, vient d'acheter 7000 plumes à réservoir ALPHA.

Ce stylo sera utilisé par tous les enfants dès la 2e classe. Cette décision n'a pas été prise à la légère et les raisons suivantes ont présidé ce choix :

ALPHA est une plume en or 14 carats de construction suisse.

ALPHA permet à l'instituteur de faire travailler tous ses élèves avec un stylo identique, donc d'obtenir une meilleure homogénéité dans les résultats.

ALPHA ne déforme pas la main et l'aide à acquérir une écriture lisible et élégante.

ALPHA est de construction robuste, elle résiste à une énergie même juvénile.

Messieurs les membres du corps enseignant, si vous désirez faire des tests avec la plume ALPHA et recevoir une information complète sur ce stylo conçu pour l'écolier, adressez-vous, sans engagement, à

Fabrique de plumes en or

ALPHA

Chemin des Retraites 13
1000 Lausanne 7

Partie corporative

VAUD VAUD

Et voici... CRÊT-BÉRARD 64

Cours de perfectionnement SPV

INSCRIPTIONS

Toutes les inscriptions pourront être retenues et si, par malheur, vous avez oublié de vous inscrire dans les délais, alors faites-le *aujourd'hui même.*

MATÉRIEL

Histoire : les manuels en usage, matériel pour écrire, ciseaux, crayons à dessin, règle métrique.

Calcul : boîte de réglettes, matériel pour écrire, manuels traitant de la méthode Cuisenaire: Gattegno, par exemple.

RAPPEL

Les collègues qui désirent rallier Crêt-Bérard pour suivre le programme culturel seront les bienvenus. Nous vous rappelons donc :

Lundi 26	de 16-18 heures.	Visite commentée du château d'Oron.
Mardi 27	de 10-12 heures.	Conférence de M. Logoz : « L'origine des partis politiques ».
Mardi 27	de 16-18 heures.	Conférence de M. Beauverd : « La théorie des ensembles en mathématiques».
Mardi 27	à 20 h. 30	Récital Pierre Boulanger

« Les poèmes s'impriment en moi et ce sont leurs images que je tente de projeter sur les spectateurs. Tout autant que le cinéma, la poésie est populaire ; si elle a plus de mystère, c'est qu'il lui faut un plus grand amour pour se livrer. Je pense qu'il est impossible de s'en servir pour faire du spectacle, mais qu'il faut se mettre totalement, absolument à son service. Il est alors étonnant de sentir avec quelle douceur, quelle tendre insistance la poésie nous enlève, non pas à la réalité, mais à la mesquinerie quotidienne, et avec quelle limpidité elle nous rend les images simples et pures de nos plus belles espérances ».

Pierre Boulanger.

Le C.C.

IMPORTANT

Nous avons organisé un cours Cuisenaire destiné aux collègues ayant déjà suivis un cours de débutant ; voir « Educateur » du 9 octobre, N° 35.

COMITÉ CENTRAL SPR

Lausanne, 10 octobre 1964

Le samedi 10 octobre, le comité central SPR au complet a siégé à Lausanne, sous la présidence d'A. Veillon.

Ordre du jour copieux, comme d'habitude, mais, comme d'habitude aussi, chaque sujet est bien préparé par le bureau, avec un commentaire écrit que chacun a eu en main à temps.

Il s'agissait avant tout de la préparation annuelle de l'assemblée des délégués prévue pour le samedi 14 novembre, à Yverdon.

Les comptes présentés par le trésorier, A. Pulfer, sont florissants et c'est avec plaisir qu'on y constate, à la caisse générale, un bénéfice de plus de 5600 fr. Chacun des comptes spéciaux, guilde de documentation, fonds des congrès, fonds de solidarité, etc., est en bon point, et le tout est prêt pour l'examen par les vérificateurs des comptes. En attendant, les amateurs de comptabilité du comité — il y en a beaucoup — posent force questions, proposent de nouveaux termes techniques, et, à coup de références aux meilleurs principes, «dépiautent» des rubriques savamment ordonnées. En conclusion, des félicitations sont adressées au trésorier pour son travail consciencieux et intelligent.

Les projets de budget pour 1964-1965 paraissent moins favorables que les comptes révolus et annoncent de petits déficits.

La proposition de la SPV concernant le second abonnement à l'«Educateur» des couples membres de la SPR sera discutée à Yverdon. Préavis négatif du CC.

Le comité central jurassien qu'a présidé Perrot a eu une activité législative intense : non seulement les statuts centraux ont été réadaptés, mais une foule de règlements pour les différentes activités de la SPR ont vu le jour. Continuant sur cette lancée qui marque le passage du droit coutumier au droit écrit, deux nouveaux textes seront soumis à la décision des délégués, l'un concernant le fond de secours, l'autre se rapportant à la commission des moyens audio-visuels.

Quelques broutilles encore et les quatre heures de discussion sont atteintes. Aux délégués de dire si elles ont été bien remplies.

G. W.

Vacance au Comité central

Il s'agit bien du nom singulier, et il n'évoque, pour aucun membre du CC, les images riantes de son homonyme pluriel ! En effet, le mandat de notre collègue Françoise Waridel, d'Yverdon, expire en janvier prochain. Nous prions d'ores et déjà les sections SPV de songer à son remplacement, en se souvenant qu'il s'agit de remplacer l'unique — et d'autant plus précieux — membre féminin du comité.

Le C.C.

Les réserves de main-d'œuvre...

Offres de places d'apprentissage et recrutement des jeunes filles (fin)

Tableau 4

Jeunes à choix différés en fonction du degré scolaire

	GARÇONS		FILLES	
	Prim.	Second.	Prim.	Second
	%	%	%	%
Ecole prolongée . . .	6,7	33,2	7,3	32,3
Stage c/Confédérés .	5,3	2,3	31,6	10
Assujettis	3,3	0,8	8,4	0,7
Indécis	0,7	0,5	2,0	—
	16,0	36,8	49,3	43,0

On constate une fois de plus une différence marquée entre les garçons et les filles.

Chez les garçons :

Les primaires sont peu nombreux à désirer une acquisition scolaire plus poussée, alors qu'un pourcentage minime ne s'astreint pas à une formation qualifiée dès la fin de la scolarité obligatoire : on peut donc s'attendre à trouver un contingent appréciable d'apprentis supplémentaires dans ce groupe.

Les secondaires, pour un tiers de l'effectif, continuent leur formation scolaire, fait heureux si l'on songe à l'élévation de la qualification dans les divers métiers et aux besoins accrus de personnel d'encadrement. Toutefois, il est hors de doute qu'une partie de ce tiers ne possède pas les aptitudes requises pour l'enseignement supérieur : peut-être qu'une certaine réserve de main-d'œuvre qualifiée existe aussi dans le groupe des garçons du degré secondaire.

Chez les filles :

La différence entre primaires et secondaires est moins accentuée que chez les garçons : le degré scolaire n'influe que peu sur les décisions prises par elles au point de vue de la relève du personnel.

Il se confirme donc que la réversibilité des choix à l'issue de la scolarité obligatoire tient bien au sexe, *les filles constituant la principale réserve de personnel qualifié.* Chez les garçons — et chez eux uniquement — le facteur « degré scolaire » intervient dans leurs décisions: *les employeurs peuvent davantage compter sur les services des primaires que sur ceux des secondaires au sortir de la scolarité obligatoire.*

(A suivre)

Chavornay : Compléments de salaire

a) **Indemnité** de résidence **de base :** 500 francs.

b) **Primes de fidélité :**

1- 2 ans :	100	francs.
3- 5 ans :	300	»
6- 8 ans :	500	»
9-11 ans :	700	»
dès 12 ans :	900	»

Maximum du complément communal : 1400 francs.

Les années de service comptent dès la nomination officielle.

Les années passées dans une autre commune ne sont pas prises en considération pour le calcul des années de service.

Les célibataires (hommes et femmes) sans charge de famille touchent les 2/3 de ces primes.

Les institutrices mariées n'ont droit qu'à la prime de fidélité.

Les prestations sont payées semestriellement.

Mémento

26-28 octobre 1964 : Cours de Crêt-Bérard.

11, 18 et 25 novembre 1964 : Cours Guilde du travail.

16 novembre 1964 à 18 h. 15 et 20 h. 15 : Groupe de dessin, Grand-Chêne, salon rose.

17 novembre 1964 à 14 h. 45 : E. N., assemblée des directeurs de chant.

21 novembre 1964 à 14 heures : Morges, course d'orientation.

GUILDE DE TRAVAIL (Pédagogie Freinet)

1. LA MARIONNETTE A L'ÉCOLE

Un cours-atelier est prévu à Lausanne en novembre. L'endroit exact et les instructions concernant le matériel seront précisés à chaque participant en temps voulu.

Il aura lieu les mercredis 11, 18 et 25 novembre.

Au programme : fabrication d'une (ou de plusieurs ! !) marionnette (s) à gaine selon un procédé qui en permet la réalisation même par des élèves très jeunes ; toute la gamme des possibilités d'une marionnette dans une classe et le rapport de ses moyens d'expression avec d'autres techniques, seront discutés au cours de ces séances.

Inscriptions jusqu'au 1er novembre auprès de Madame L. Meyer, Marterey 11, Lausanne.

2. OFFRE DE CORRESPONDANCE SCOLAIRE :

Classe de développement de Lausanne ; 15 élèves filles et garçons ; demande des correspondants. La durée de cette correspondance peut s'étendre sur 1 1/2 année.

Echanges proposés : lettres - albums - photos.

S'adresser à Marcel Yersin, instit., ch. du Levant 63, Lausanne.

3. CORRESPONDANCE SCOLAIRE

La rentrée des classes en France pourrait être l'occasion d'entreprendre une correspondance scolaire.

Sur le plan international comme sur le plan local (Suisse romande) chaque collègue peut, en tout temps, envoyer la demande de correspondance ci-dessous.

Classe de . . . . . .

Adresse . . . . . .

Effectif (filles et garçons) . . . . . .

Genre de classe demandée . . . . . .

a) Suisse romande . . . . . .

b) Etranger . . . . . .

Echanges prévus : lettres personnelles - albums - enquêtes - dessins bandes magnétiques 4,5 cm, 9,75 cm, 19 cm. Films 8 mm, 9,5 mm, 16 mm, diapo 5 × 5 ou 6 × 6, etc.

Date . . . . . Signature . . . . . .

Formule à adresser à J.-L. Ribolzi, Druey 13, 1000 Lausanne.

GENEVE GENEVE

Société suisse des maîtres de dessin

Exposition : L'expression artistique dans les Ecoles suisses. Thème 1964 : L'enfant et l'œuvre d'art

Chacun reconnaît à nos écoles, primaires, secondaires ou gymnasiales, une mission de culture générale. Les plus beaux textes y sont lus, analysés, appris. La musique est un peu moins bien lotie, exception faite des pièces vocales. Et l'on commence à parler aux enfants de cinéma cependant que les œuvres d'art plastique restent en général complètement méconnues.

Certes, la plupart des élèves de 16 ans pourraient citer la Joconde, la Vénus de Milo, ou affirmer péremptoirement d'une toile leur semblant tant soit peu inachevée, bizarre ou incompréhensible qu'elle est de Picasso. Mais malgré le foisonnement de reproductions imprimées de toutes dimensions et de toutes qualités, là s'arrête trop souvent leur information.

Quelle peinture est à leur goût ? Quel style provoque leur admiration ou leur désapprobation ? C'est à cette question que l'on pourra trouver une réponse en visitant l'exposition «L'enfant et l'œuvre d'art», présentée par la Société suisse des maîtres de dessin.

Cette exposition ne se contente pas de poser un diagnostic : son mérite principal est de chercher à proposer une didactique de l'approche de l'œuvre d'art. Tentative d'autant plus remarquable qu'elle est inédite, dans notre pays pour le moins. L'un ou l'autre de ces premiers jalons plantés dans un domaine encore peu connu pourra intriguer une personne non prévenue. Les nombreux dessins présentés sauront bientôt retenir son attention et capter son intérêt.

Présentée sous les auspices de Caltex Oil S.A., Bâle, l'exposition « L'Enfant et l'œuvre d'art » sera visible à Genève, Musée d'Arts et d'Histoire, salle des Casemates, du 7 au 15 novembre.

Cette exposition sera ouverte à Neuchâtel (Musée des Beaux-Arts) du 2 au 13 décembre et à Lausanne (Galerie des Nouveaux Magasins S.A.), du 22 janvier au 3 février.

NEUCHATEL NEUCHATEL

Recrue

Bienvenue cordiale à Mlle Marie-Josée Fornoni, institutrice à Fleurier qui vient d'entrer dans la SPN - VPOD. *W. G.*

Association cantonale neuchâteloise des maîtres d'éducation physique

Comme chaque année, l'association organise un cours de patinage. Tous les collègues du canton sont cordialement invités à venir se mettre en condition et à améliorer leur technique dans une ambiance sympathique.

Nous vous attendons donc les dimanches 1er et 8 novembre à la patinoire du Locle à 9 heures. Fin du cours aux environs de midi. Dîner facultatif.

Remboursement des frais de transport et du dîner aux membres de l'ACNMEP.

Inscriptions auprès de Mlle S. Zahnd, 15 rue de La Promenade, La Chaux-de-Fonds.

Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active

« Le jour où les marionnettes auront repris parmi nous la place qui leur est due, les gens qui n'y pensaient plus seront bien étonnés de voir ce dont elles sont capables. » *J. Romains.*

Nous vous convions à un *week-end marionnettes.* Nous y perfectionnerons nos connaissances en construisant puis en manipulant des marionnettes réalisables avec des enfants !

Renseignements :

Date du week-end: 24 et 25 octobre 1964.
Lieu : Château de Vaumarcus dès 15 h. 30.

Nourriture : Chacun apporte son pique-nique afin de confectionner nos savoureux repas canadiens !

Logement : Nous trouverons de chaudes couvertures dans les vaste salons de l'annexe !

Matériel personnel : Ciseaux, canifs, compas, agrafeuse, règle, colle... Un morceau d'étoffe unie de couleur (70 × 70).

Matériel collectif : Une feuille de mi-carton de couleur, genre carte-photo. De la bonne humeur !

Prix : 6 frs (frais de déplacement non compris).

Attention : Le nombre des participants est limité.

Inscriptions auprès de Jean-Laurent Billaud, Carrels 17, Peseux.

DIVERS

10 en orthographe

par G. et M. Duru.

Cours élémentaire 2e année. Classiques Hachette, Paris, 3e trimestre 1964, 128 p.

L'acquisition de l'orthographe est certainement le souci majeur de notre école et le restera tant qu'on continuera à rendre un culte à notre orthographe de mandarins.

Les choses étant ce qu'elles sont, le petit ouvrage a pour argument l'étude parallèle et progressive des quatre aspects fondamentaux de cette branche d'enseignement. La figuration des sons élémentaires, l'orthographe d'usage, l'orthographe grammaticale et les formes verbales.

Chaque leçon, plaisamment illustrée comprend exemples et exercices avec un résumé de ce qu'il faut retenir, notamment 30 règles qui intéressent aussi bien l'usage que la grammaire.

Mettant l'instituteur en garde contre les dictées **trop préparées** les auteurs ont composé plus de **50 dictées sur mesures,** c'est-à-dire écrites en fonction des connaissances acquises.

L'Administration communale lausannoise met au concours le poste suivant :

couple-directeur

pour la maison de la Barboleusaz s/Gryon
(colonies de vacances - école à la montagne)

Conditions spéciales : connaissance de l'enfant, qualité de contact, autorité naturelle, disponibilité, dynamisme, expérience en matière d'animation des loisirs, sens de l'organisation, intérêt pour la vie en communauté, bonne résistance physique.

Entrée en fonctions : fin décembre 1964.

Offres avec curriculum vitae et copies de certificats à adresser dans le plus bref délai à la Direction des écoles, Montbenon 6, Lausanne.

Société vaudoise et romande de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants

assure : Les frais médicaux et pharmaceutiques. Une indemnité spéciale pour séjour en clinique. Une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT, RUE GOTTETTAZ 16, LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8, Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

UN ELECTROPHONE
répondant réellement aux exigences de l'enseignement

DUAL party 400 V

Amplificateur mono à deux étages
Puissance de sortie 4 Watts
Interrupteur de secteur, réglage de volume et de tonalité
Haut-parleur spécial 4 Watts dans le couvercle
Couleurs : blanc perle / anthracite, ou
blanc perle / rouge-grenat
Dimensions : 345 × 270 × 170 mm
Poids : 6,6 kg
Construction très robuste en bois. Sonorité parfaite.

Prix : Fr. 268.—

Prix d'action jusqu'au 30 novembre 1964 :

Fr. 240.—

Envoi à l'examen sans engagement
ENCORE une ACTION

Films-Fixes S.A.
Fribourg

Rue de Romont 20 Tél. (037) 2 59 72

La maison au service de l'enseignement

Partie pédagogique

A nos jeunes collègues...

Les pages qui suivent sont tirées d'un excellent petit livre : CONSEILS AUX DÉBUTANTS [1], édité sur l'initiative et par les soins du Syndicat national des instituteurs de France.

Rédigés par un inspecteur primaire, les conseils qu'il prodigue sont très éloignés de la forme : Traité de pédagogie. Ils visent premièrement à être pratiques et directement utilisables par le jeune maître ou la jeune maîtresse brusquement transplanté de l'Ecole normale à « sa » classe.

Après un bref rappel des rudiments de législation scolaire, suivi des « Généralités » reproduites ici, l'auteur passe à l'organisation pratique du travail, à la préparation des leçons, aux moyens de contrôle, bref à la « technique » parfois très prosaïque du métier.

Puis il aborde successivement les différentes disciplines et leur didactique particulière, toujours dans cette optique d'assistance pratique au débutant qui fait de cet opuscule un excellent complément aux leçons des maîtres de pédagogie et aux conseils des inspecteurs.

Le comportement envers l'écolier

1. **Ton élève sera en grande partie ce que tu seras toi-même.** C'est ce qui faisait dire à Jean Jaurès que **« l'on n'enseigne pas ce que l'on sait mais ce que l'on est ».**

2. **La qualité première de l'éducateur est l'égalité du caractère.** Les lunatiques, les impulsifs, les coléreux, les caractères acariâtres font des ravages en matière d'éducation.

3. **Méfie-toi de la tendance à l'autoritarisme, du «fait du prince ».** Nous portons tous en nous un germe de dictature. Et tu sais comment finissent tous les dictateurs : dans la haine et le mépris.

4. **Méfie-toi, de même, de la démagogie facile.** L'enfant ne respecte plus, à la longue, les démagogues.

5. **Garde-toi du favoritisme.** Ta classe ne doit pas devenir une cour.

6. **Respecte l'enfant.** Bannis l'injure, la violence. Elles sont dangereuses en ce qu'elles te donneront l'illusion de l'autorité.

7. **La seconde qualité de l'éducateur est la passion du travail soigné** (qui se manifeste par l'exactitude, l'ordre matériel, la régularité des leçons et des corrections, l'esprit de méthode, etc.).

8. **Le brillant de l'intelligence ne vient qu'ensuite.** Dis-toi que l'intelligence court les rues et qu'elle est loin de pourvoir à tout en matière d'éducation, sauf s'il s'agit de l'intelligence du cœur, qui est rare et féconde.

Quelques aphorismes à méditer

1. Si l'enfant savait tout, il n'aurait pas besoin de venir à l'école.

2. S'il comprenait tout sans effort, il serait moins onéreux pour l'Etat de remplacer l'instituteur par une machine parlante.

3. Tes élèves ne sont pas plus obtus que ceux du voisin. Chasse de ton vocabulaire les formules habituelles: **« Ils ne comprennent rien... Ils sont anormaux... etc. »** En condamnant aussi péremptoirement les enfants que tu éduques, tu te condamnes toi-même.

4. Tu rencontreras, il est vrai, des écoliers scolairement très retardés. **Ne les condamne pas davantage : plains-les.** Et redouble d'efforts patients en leur faveur.

5. **Songe que le développement intellectuel de l'écolier dépend en grande partie de l'état de son corps.** Tel enfant que tu crois coupable n'est peut-être qu'une victime de sa myopie, de sa surdité partielle, de son système nerveux, de son hérédité, etc.

6. Ton devoir et ton intérêt se conjuguent alors pour t'inciter à une collaboration étroite avec le médecin inspecteur scolaire.

7. **Ta réussite auprès des élèves dépend souvent du premier contact que tu prends avec eux.** Reste, le premier jour, calme (surtout calme !), souriant et pourtant ferme. Parle le moins possible. Commande sur un ton d'autorité (qui se radoucira plus tard) mais en usant de formules de politesse que l'on réserve en général aux adultes : « Voulez-vous... Je vous prie... Je vous serais reconnaissant... etc. ». L'enfant sera saisi... et séduit.

8. **Ne perds pas de vue que tu es pour l'enfant un personnage privilégié, qui a toujours raison, qui sait tout, etc.** L'écolier (même s'il n'est pas un bon élève) ne te pardonnera jamais de décevoir sa foi en toi.

9. Songe, à ce propos, que dans tout pédagogue il doit y avoir un comédien, au sens le plus noble du terme : c'est-à-dire celui qui organise la mise en scène du réel. **Soigne ta mise en scène !**

10. Et sache, enfin, que l'enfant n'a pas été créé pour l'école, mais l'école pour l'enfant...

Des punitions

1. Elles doivent être rares, proportionnées à la faute commise. Une fois données, elles doivent être maintenues.

2. **C'est pourquoi tu ne dois jamais punir à l'heure de la colère, cette « mauvaise conseillère ».** Si la faute est grave, accorde-toi une heure... ou un jour de réflexion.

3. Si la punition a la forme d'un devoir écrit, impose-toi de vérifier son exécution. Exige-la parfaite (et donne, par conséquent, un devoir court). **Mieux vaut pas de punition du tout qu'une punition non faite, ou mal faite.**

4. Mieux vaut encore pas de punition du tout, lorsqu'il y a doute, qu'une punition frappant un innocent.

---

[1] Editions SUDEL, 5, rue Palatine, Paris VIe.

5. **Bannis la punition collective.** Elle transforme les moutons en loups, sans supprimer les loups véritables de la bergerie !

6. **La punition accomplie, l'écolier est quitte avec toi.** Ne le traite donc pas désormais comme s'il était en perpétuelle rupture de ban. Tu le forcerais dans ce cas à jouer à jamais le rôle du révolté.

7. **Préfère la récompense au pensum.** Félicite chaleureusement les médiocres au moindre effort de leur part.

8. **Ne place jamais un élève dans une position permanente d'échec.** Il n'est pas possible qu'un enfant (même retardé mentalement) ne possède pas une aptitude valable, aussi humble soit-elle. **Valorise cette aptitude au maximum.** Fais en sorte qu'elle soit le contrepoids des reproches par ailleurs mérités.

Les médiocres, les « cancres » ont aussi leurs désespoirs secrets. Ils les dissimulent sous une désinvolture qui t'apparaîtra pitoyable si tu as la sagesse de deviner qu'elle est feinte et la force de ne pas t'en sentir irrité.

9. **N'humilie en aucun cas un enfant.** Non seulement il ne le pardonnerait jamais, mais il ne le pardonnerait pas davantage à la société que tu représentes.

10. **C'est pourquoi tu renonceras (si tu la pratiquais) à la mordante ironie.** Quoi qu'on en dise, elle n'est au demeurant que l'apanage du sot orgueil : une sorte de voile scintillant dont tu recouvres ton vide.

11. **Ta réussite magistrale sera inversement proportionnelle au nombre des punitions que tu distribues.** Tu constateras très vite par toi-même que les maîtres dont l'autorité est la plus sûre sont ceux qui punissent le moins.

12. **Evite de tomber dans cette amnésie étrange qui fait souvent oublier à l'éducateur d'aujourd'hui la vie de l'élève qu'il fut hier.** Conserve au contraire tes souvenirs précieusement : ils seront de sûrs critères et t'aideront à juger comme il convient tes écoliers (et à prévenir certaines de leurs erreurs).

13. **Renonce à l'habitude de confier à un élève privilégié la surveillance même provisoire, de ses camarades.** Tu ferais de ce procureur en herbe un réprouvé et tu porterais une redoutable atteinte à ton prestige. Les élèves n'acceptent pas comme valables ces délégations de pouvoir.

14. **La part de sanction inévitable doit être le plus possible impersonnelle, ce qui la différencie de la vengeance.** Etablis donc, en collaboration avec ta classe, les « Tables de la Loi ». Les sanctions s'appliqueront quasi automatiquement aux fautes habituelles et courantes. (Ce qui n'est pas inconciliable avec « *le rôle prépondérant que doit jouer le maître dans la vie morale de la classe* »). (Durkheim).

Problèmes particuliers

Notre expérience administrative nous a si souvent mis en présence de situations regrettables que nous croyons nécessaire d'attirer l'attention du garçon débutant dans l'enseignement sur les précautions qu'il doit prendre lorsque sa classe compte de grandes filles, dont la plupart ont l'apparence des adultes, sans en avoir la maturité d'esprit.

En un tel domaine, plus qu'en aucun autre, les « apparences », les « équivoques » peuvent jouer un rôle très fâcheux. En conséquence, il faut :

1. Eviter tout geste, toute familiarité qui, avec des garçons ou des élèves plus jeunes, ne prêteraient pas à conséquence (méfie-toi de l'imagination si vive de certaines grandes écolières !).

2. Ne jamais retenir seule en classe (même pour des raisons parfaitement louables) une grande élève.

3. Se garder plus que jamais de toute humiliation (les « nerfs » de la fillette étant, en ce domaine, plus vulnérables que ceux des garçons).

4. Eviter les plaisanteries, les remarques à double sens : c'est le plus mauvais sens qu'à coup sûr on retiendrait.

5. Ne pas laisser aller aux toilettes deux élèves de sexe différent.

6. Prévoir, dans les classes géminées, des leçons d'éducation physique adéquates, sauf si le port du short est rendu possible par l'existence d'une salle de déshabillage.

Nous ajouterons ces lignes, particulièrement « concrètes », qui illustrent mieux qu'un long commentaire la volonté de l'auteur de rester sur le plan pratique.

De l'utilisation de l'ardoise

1. La pratique de l'ardoise pour l'exécution d'exercices de plus d'une ligne est à proscrire. L'ardoise s'inscrit en faux contre les conseils que le maître prodigue à ses élèves en matière d'écriture, de présentation et de propreté du cahier, de mise en page.

2. En revanche, l'ardoise est un excellent instrument de contrôle s'il ne s'agit que d'y consigner un mot, un groupe de mots, un chiffre, une date.

3. Le procédé La Martinière (du nom de l'école lyonnaise où le pédagogue Tabareau l'appliqua le premier au siècle dernier) consiste à mécaniser le contrôle des connaissances.

4. Le contrôle dit « La Martinière » exige de la rigueur : 1. l'ardoise est posée sur le bureau de l'élève ; 2. ce dernier, comme tous ses autres condisciples, est « en alerte » ; 3. le maître pose une question courte entraînant une réponse brève ; 4. un temps raisonnable de réflexion est accordé aux élèves ; 5. ils consignent la réponse sur leur ardoise et, à un signal sonore (coup de règle, par exemple), ils lèvent cette dernière et la tendent face au maître ; 6. celui-ci procède alors au contrôle individuel et fait exécuter éventuellement l'auto-contrôle raisonné.

5. Cet exercice est à retenir, mais il ne doit pas exclure les autres modes de contrôle, moins mécanisés.

Espéranto

Suivez les nouveaux cours — pour débutants — organisés par la Société d'espéranto de Lausanne, donnés tous les lundis à la Maison du Peuple, place Chauderon 5, dès le 26 octobre :

à 18 h. 15, salle 11, par Mlle H. Chavan (rue Etraz 16, téléphone 23 53 26) ;

à 20 h., salle 12, par Mme L. Dovat (ch. des Côtes 6, Renens, tél. 24 82 65).

Renseignements et inscriptions aux adresses ci-dessus ou au début des premières leçons.

L'année scolaire lucernoise débutera en septembre

Les écoliers lucernois vivent actuellement leur « année scolaire la plus longue ». Elle a débuté ce printemps et elle ne s'achèvera qu'à la fin du mois de juin 1965. C'est une année de transition puisque Lucerne va passer du cycle de printemps au cycle d'automne. Comme au Valais, au Tessin, aux Grisons et à Genève, l'année scolaire commencera désormais en septembre. Cette pratique est généralisée dans tous les Etats européens, à l'exception de l'Allemagne, du Liechtenstein et de la Suisse, moins les cantons précités... et Lucerne.

Ça n'a l'air de rien — d'avril à septembre, il n'y a qu'un petit bond — mais, en réalité, c'est un bouleversement profond. Lucerne a mis six ans pour le mener à chef ; la motion réclamant ce changement date de 1958.

La résistance à ce déplacement du début de l'année scolaire a été assez forte ; pourtant, à part le « on a toujours fait comme ça », elle n'a pas avancé beaucoup d'arguments.

MAINTS AVANTAGES

En revanche, les avantages sont nombreux :

Meilleure communication avec les universités : sauf pour le Polytechnicum et l'Université de Bâle, l'année universitaire débute en automne.

Moins de battement entre la fin de la scolarité obligatoire et l'apprentissage professionnel : une différence de quelques mois en tout cas.

Régularisation de la durée de l'année scolaire : la mobilité de la fête de Pâques allongeait parfois démesurément les trimestres — jusqu'ici, il y avait des variations de 40 jours d'école d'une année à l'autre — et il s'ensuivait une fatigue très prononcée chez les élèves. Les médecins l'avaient constaté à maintes reprises. En outre, l'année scolaire était interrompue par les grandes vacances d'été : il fallait prendre un nouveau départ en automne.

On passe donc d'avril à septembre. Pour que la transition se fasse sans douleur, il a été décidé d'accorder aux élèves deux semaines de vacances supplémentaires le printemps prochain.

Aux élèves, mais pas aux maîtres. Ils seront convoqués à des cours de perfectionnement — allemand, français, mathématiques. Il y a déjà longtemps qu'ils réclamaient la possibilité de pouvoir se perfectionner sans sacrifier leurs vacances. On la leur offre gracieusement, avec cette habileté qu'ont parfois les gens de joindre l'utile à l'agréable.

Lucerne fait œuvre d'éclaireur et, déjà, toute la Suisse centrale se met à bouger. Obwald parle de suivre son exemple. Schwytz est plus avancé : il est en train de former sa commission d'étude. Nidwald a franchi toutes les étapes préliminaires : ce sera pour l'automne 1966. Zurich est très intéressé.

Guy Curdy (« Gazette de Lausanne »).

Bravo Lucerne ! Il fallait en effet de l'audace pour s'attaquer en 1958 à une tradition aussi profondément ancrée en Suisse allemande, et une belle détermination pour mener à bien, seul entre tous, une réforme aussi spectaculaire.

Les gouvernements romands demeurés fidèles à l'entrée au printemps auraient-ils moins de courage ? Mille indices pourtant s'accordent à montrer que le siège de l'opinion est fait sur ce point.

Pourquoi donc tergiverser plus longtemps, d'autant plus que l'occasion semble unique d'empoigner enfin, et par un bout solide, le problème de l'harmonisation scolaire entre cantons romands. Une déclaration d'intention à ce sujet, venant conjointement ou non des deux cantons qui ont le mieux pouvoir de le faire, Neuchâtel et Vaud, serait à son heure aujourd'hui.

Réunion des responsables des écoles associées de l'Unesco en Suisse

A l'Ecole normale cantonale de Lausanne se sont réunis, pendant la journée du 23 septembre, sous la présidence de Mlle Edmée Montandon, professeur au Collège latin de Neuchâtel et membre de la Commission nationale suisse pour l'Unesco, 25 responsables du programme des écoles associées suisses de l'Unesco, venant de huit cantons différents. Ces éducateurs appartenant aussi bien au degré supérieur (gymnase, lycée) qu'aux écoles normales d'instituteurs et aux écoles primaires ou aux organisations de jeunesse (Croix-Rouge de jeunesse, Fédération des éclaireuses suisses) ont comparé les expériences réalisées pendant l'année 1964. Leur but est de créer dans les écoles, grâce à un travail de groupe obtenu d'entente avec les élèves, un esprit de compréhension internationale. Généralement, les classes choisissent un pays étranger comme l'Inde ou l'Iran par exemple, l'étudient sous ses divers aspects, en particulier dans le cadre des cours de langue maternelle, de géographie, d'histoire et d'instruction civique, et acquièrent des notions objectives sur le patrimoine culturel des autres peuples. Il en résulte une attitude positive de respect envers tous les pays étrangers.

D'autres écoles associées consacrent leur travail à un thème de caractère international, comme l'étude de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le problème de la faim dans le monde ou la connaissance des Nations Unies et de leurs institutions spécialisées.

Les participants à la rencontre de Lausanne ont eu l'occasion d'entendre une conférence de M. Peter Adami, professeur à l'école-pilote Albert Schweitzer à Hofgeismar près de Kassel, qui présenta la remarquable activité des écoles associées de l'Unesco en République fédérale d'Allemagne.

L'assemblée répartit en particulier les caisses de documentation sur l'Inde et l'Iran que la Commission nationale suisse pour l'Unesco met à la disposition des écoles associées, et établit la liste des projets d'activité pour la nouvelle année scolaire.

Aline et Clara et la science naturelle

Jérôme m'a présenté ses nouvelles amies : Aline et Clara, des Parisiennes de huit et cinq ans, hautes comme trois pommes. Elle sont venues dans la forêt avec nous et je m'enchante de leur conversation.

— Eh ! bien, Clara ! a dit Jérôme.

— J'arrive.

— Tes myrtilles, tu ne vas pas les laisser dans ta tasse, comme ça ? Tu risques de les renverser.

— Quand il y en aura assez, je transvaserai.

— Moi, je les mets directement dans le bidon, dit Aline. T'entends le petit bruit que ça fait en tombant ?

— On dirait la pluie, dit Clara.

Au bord du chemin forestier, nous trouvons des fraises. Aline et Clara savent les bons « coins », vers les souches chaudes, dominées par les épilobes roses.

Elles foulent le thym, la bruyère.

— Le thym, ça sent fort, dit Clara. Ça me fait un peu mal à la tête.

J'ai droit à une brochette de thym, Jérôme à une touffe de bruyère.

Je m'étonne que ces petites Parisiennes connaissent tant de fleurs.

— On a trop raillé le botaniste de l'époque romantique, me dit Jérôme, le botaniste qui récoltait des plantes dans sa boîte verte, ou qui était fier de son herbier. Les noms populaires des fleurs, c'est tout un poème : L'oreille de lièvre, le sabot de Vénus, le gant de Notre-Dame...

— Un poème, dis-je, mais est-ce de la science ?

— Savoir les noms, réplique Jérôme, c'est aussi savoir distinguer. Et c'est connaître d'affection.

Toute autre connaissance...

— Un champignon, une chanterelle... !

Clara m'apporte sa chanterelle.

— Donne-la moi, dit Aline. Elle renifle la chanterelle.

— Ça sent la forêt !

Nous goûtons dans une clairière. Nous retournerons aux myrtilles tout à l'heure. Des odeurs montent des herbes, des écorces chauffées par le grand soleil d'août. Je vais mettre les petites Parisiennes à l'épreuve.

— Ferme les yeux, Aline. Hume ! Qu'est-ce que c'est ? (« Hume » a très bien passé).

— Du bois ! Du bois de mélèze.

— Et ça ?

Aline «hume» consciencieusement, les poings sur ses yeux fermés : pour me montrer qu'elle ne triche pas.

— De la menthe ?

— C'est juste. Et ça encore ?

— De l'absinthe.

Chapeau ! Clara nous appelle.

— Venez voir la fourmilière ! Venez voir les fourmis !

Commence un petit reportage :

— Celle-là porte un bout de lichen. Bien plus gros qu'elle. Elle l'a perdu. La voilà complètement affolée. La voyez-vous ? Jérôme et moi regardons gravement les fourmis.

— Est-ce qu'elles travaillent la nuit ?

Jérôme me considère, je considère Jérôme.

Jérôme fait : — Heu...

Clara ne regarde plus Jérôme... Elle l'observe. Elle le découvre, comme elle a découvert la chanterelle tout à l'heure.

— T'as un long nez, dis...

— Heu !... oui, fait Jérôme.

Elle n'a pas voulu le vexer.

— Comme ça, tu peux mieux respirer, n'est-ce pas ?

— Bien sûr, dit Jérôme.

Nous rentrons à la nuit noire. Sur ce chemin hors du monde brillent quatre feux verts, quatre yeux verts. L'auto arrêtée, les phares éclairent deux bêtes longues à queue touffue. Elles se sauvent après une longue hésitation, l'une à gauche, l'autre à droite.

Les petites battent des mains.

— Les renards !

Avant d'aller dormir, nous regardons le ciel nocturne, la Voix lactée. Jérôme leur montre la Grande Ourse, la Polaire, la Croix du Cygne.

Un grand point brillant glisse là-haut.

— Une étoile volante ! dit Clara. Tu as vu l'Etoile volante, Aline ?

— J'en ai vu des tas, dit Aline, bourrue.

Cette fois, tu triches, Aline. Tu ne l'as pas vue, tu te sens frustrée et c'est pourquoi tu mens.

Elles sont au lit. Le sommeil est tombé sur elles, d'un coup. Nous bavardons encore, Jérôme et moi :

— C'est étonnant, dis-je, cette connaissance de la nature, à leur âge, et pour des Parisiennes. Un peu humiliant aussi. Quand je songe à mes élèves qui ne savent pas le nom de dix fleurs.

— Eh ! Ce n'est pas de Paris qu'elles tiennent leur science. Mais de ces lieux-mêmes où elles passent leurs vacances ; de leur grand-père, de leur grand-mère. Un Delessert ; une Lavanchy. Des familiers de la nature, qui connaissent tous les secrets de la montagne et qui dispensent à ces petites filles un savoir sans sécheresse, un savoir qui glisse d'eux à elles, par osmose, ou je ne sais comment. Ce sont des maîtres ; nous ne sommes, nous, que des pédants.

— Ne sois pas pessimiste, Jérôme.

— Non, dit Jérôme. Après tout, il n'y a pas de monopole d'enseignement.

— Et puis, un Delessert, un Lavanchy ! L'honneur du canton est sauf. Paris nous doit une bonne chandelle !

Georges Annen.

N'oubliez pas les petits oiseaux

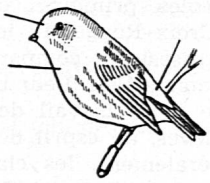

Quand la Suisse joue au train

Elle semble s'y entendre à merveille car tant l'industrie construisant les équipements ferroviaires que les CFF ont souvent joué un rôle de pionniers sur le plan mondial. C'est ainsi, par exemple, que les premières locomotives à courant triphasé du monde furent mises en service en 1899 sur la ligne Berthoud-Thoune. La première locomotive à moteur Diesel fut construite en 1913 à Winterthour. En 1935, les CFF ont pu mettre en service les premières voitures en acier à caisse légère autoportante. Enfin, en 1961, les CFF ont fait circuler la première rame de Trans-Europ-Express électrique ; elle a cette particularité de pouvoir fonctionner avec quatre systèmes de courant, ce qui lui permet de circuler dans tous les pays européens dont le réseau est électrifié.

Moins de ventes à tempérament ?

C'est en tout cas ce que voudrait obtenir le Conseil fédéral au moyen de sa récente ordonnance abrégeant la durée maximum des contrats et élevant le taux de l'acompte initial. En prenant cette mesure, le gouvernement n'a pas été guidé par des considérations d'ordre social, mais par le souci de contribuer à la lutte contre la surexpansion en freinant légèrement la consommation de biens non essentiels. Il a fait d'une pierre deux coups, car les trop grandes facilités accordées à la vente à tempérament ont des conséquences néfastes pour trop de familles modestes.

L'essor de l'assurance sur la vie

L'an dernier, les 19 compagnies d'assurances sur la vie exerçant leur activité en Suisse ont conclu 462 639 polices nouvelles, couvrant une valeur en capital de quelque 6,3 milliards de francs. Cela représente un capital couvert de 21 millions par jour ouvrable, réparti sur 1540 nouvelles polices.

A titre de prestations, les assurances sur la vie ont versé l'an dernier un montant total de 465 millions de francs. 286 millions ont été versés à des assurés encore en vie au terme du contrat ; 85 millions ont été versés aux ayants-droit d'assurés décédés avant l'échéance du contrat ; le montant des rentes payées à des assurés représente environ 83 millions et les indemnités, pour cause de maladie et d'accident, un peu plus de 10 millions de francs.

Faut-il modifier l'indice des prix ?

Un mouvement se dessine en Suisse, en faveur d'une revision du mode de calcul de l'indice des prix à la consommation. En effet, les conditions de vie se sont sensiblement modifiées et améliorées depuis qu'ont été établies les bases de calcul actuellement en usage. Une hausse des gains réels de plus de 50 % en vingt-cinq ans a entraîné un changement notable de la structure des dépenses, les biens non essentiels et les services occupant une place de plus en plus importante dans le budget d'un ménage moyen.

Bibliographie

Enfants et primitifs, par Jacques Depouilly. Collection « Techniques de l'éducation artistique ». Delachaux et Niestlé 1964.

Celui qui contemple des peintures enfantines est souvent tenté de les rapprocher des œuvres des artistes anciens ou des peintres naïfs modernes. Les rapports subtils entre ces deux formes d'expression artistique méritaient l'étude détaillée à laquelle s'est livré M. J. Depouilly, conservateur du musée de Soissons.

Une première distinction s'impose entre le primitif et l'enfant. L'adulte est intégré dans une société : qu'il en exprime les tendances ou qu'il se considère en réaction contre elle, il est un être engagé. Son art n'échappe pas à certaines contraintes (ou à certaines influences) sociales. L'enfant n'exprime que lui-même. C'est pourquoi la psychanalyse peut expliquer certaines trouvailles comme elle le fait pour d'autres formes d'expression artistique. Mais ce serait rester à la surface du problème que de recourir à cette seule forme d'explication.

L'analyse détaillée de certains procédés techniques démontre qu'il existe des correspondances réelles entre les artistes primitifs et les enfants. Le « rabattement » si fréquent chez les enfants se retrouve chez les Egyptiens et les artistes médiévaux. Faut-il en conclure que l'évolution de l'enfant reproduit celle de l'humanité ? Certains critiques n'ont pas hésité à franchir ce pas.

Un fait subsiste : au moment de sa puberté, l'enfant perd sa spontanéité. L'état de grâce est passé. L'enfant artiste devient rarement un adulte artiste. Les dons merveilleux qu'il aura révélés dans ses jeunes années n'auront marqué qu'une étape dans la formation de sa personnalité.

L'argumentation de l'auteur s'appuie sur des illustrations judicieusement choisies. Comme le dit Jean Cassou dans sa préface : « L'auteur traite de ce problème délicat comme il convient d'en traiter. L'art est une chose de l'homme mais on n'en mesure toute l'éminente dignité que si l'on est capable de reconnaître avec toute l'infinie et tendre attention qui lui est due, ce qui est de l'âme enfantine — l'âme enfantine : cette réalité éphémère et absolue. »

F. B.

Le livre de l'Expo, ouvrage écrit en collaboration par plusieurs auteurs, Lausanne, librairie Payot, édit. (Berne-Hallwag), 15,7 x 25 cm., 224 p., 284 photos.

L'édition que je possède comporte le texte français et le texte italien. C'est là le Livre-souvenir de notre grande manifestation nationale 1964. Il se présente muni d'un étui de protection.

Les photographies — 48 pages sont en couleurs — rappelleront aux visiteurs un grand effort de synthèse et de renouvellement. Les textes consacrés aux divers secteurs sont clairs, souvent généreux, exempts de tout prêche.

Nous ne pouvons que recommander à tous ceux qui se sont rendus ou qui se rendront encore à Vidy de se procurer ce livre de conception artistiquement adroite. A le parcourir, les personnes empêchées de se rendre à Lausanne regretteront mais aussi répareront un peu leur abstention. Cet ouvrage est à la ressemblance de l'Expo : le contenant et le contenu se valent. C'est une réussite de l'art typographique suisse.

A. Chevalley.

Poignée de terre d'Hélène Grégoire [1]

Un titre qui ne dit rien, un roman sans intrigue, un auteur méconnu ! D'où vient donc l'émotion qui vous poigne, le livre refermé, et force le respect pour cette femme qui a su avec une telle grandeur d'âme, une telle ferveur, restituer le passé de sa race, de sa race qui est la nôtre, à beaucoup d'entre nous, fils ou petits-fils de la terre, qui avons connu l'existence rude, acharnée au labeur, des familles paysannes obérées.

Impuissant que je suis à traduire la qualité des sentiments éprouvés à découvrir ce récit d'un temps à jamais écoulé, je laisserai parler Robert Junod dans la préface qu'il lui a consacrée.

« Entre les paysans du XVe, XVIe, XVIIe siècle et ceux qui apparaissent ici, dont l'existence a été bouleversée par la guerre de 14, il y a une parenté étroite. Ils participent à la même civilisation, une même âme a creusé leurs visages de traits communs. Quelques années ont suffi pour l'effacer, ou à peu près, de nos contrées. L'ère technicienne s'est instaurée, ne laissant plus trace de l'homme qui fut, indécise encore sur l'homme qui sera...

Qui de nos jours, dans nos villes, nos cités satellites, nos banlieues industrielles, a vu luire la forge du maréchal-ferrant, a entendu le trot des haridelles et le roulement des carrioles sur les routes ou les chemins ravinés ? Qui, à part de très vieilles personnes, a écouté les longues histoires contées à vive voix, au cours des veillées ? Qui s'arrête, pris de saisissement, en humant la senteur des vieux hameaux, où se mêlent les odeurs de la basse-cour, du fumier, de l'âtre, du bois de hêtre, de la terre mouillée, de la fontaine, puissant mélange capable de mettre sur pied un moribond ? Et la sève du bouleau, recueillie avant l'aube, qui l'a bue, comme la petite Maria, servie dans une tasse par sa grand-mère ? « Bois, ma petite. Bois avec respect ces gouttes de sang que les bouleaux te donnent pour que ta vie continue. Et je buvais avec une ferveur qui ressemblait de très près à celle que j'eus, plus tard, en faisant ma communion ».

Hélène Grégoire a été conçue, pétrie dans ce monde. Elle a bu les gouttes de sang du bouleau... Par les voix de cette Maria, de sa grand-mère, de ses parents, de ses frères, elle fait entendre une mélodie qui vient des entrailles du passé... Dans la chambre sombre qu'éclaire au fond le rougeoiement de l'âtre, la famille campagnarde de Le Nain se tient droite devant nous... Dans la peinture d'Hélène Grégoire, le décor aura un peu varié. En trois siècles le costume aura pu changer. L'âme pas. Des francs regards braqués sur l'arrivant, dans le tableau d'autrefois, comme des propos échangés, une même grandeur se dégage, faite de dignité. Or, la dignité, la poésie et le sens du sacré ne font qu'un. Ce sont les vertus cardinales dont aucune civilisation ne saurait se passer, à défaut de quoi elle se perdrait dans la barbarie.

Notre civilisation technicienne a pris la suite de la rurale. Saura-t-elle durer ? Il lui faudrait pour cela, dans un monde complètement transformé, faire revivre de façon nouvelle et originale les vertus que je viens de dire. La valeur irremplaçable de **Poignée de terre** est de susciter en nous, par la fraîcheur, la puissance, la vérité de l'évocation, ce qui nous permettrait de vivre ».

Un grand, un très beau livre !

R.

[1] La Baconnière, Neuchâtel.

Etudes pédagogiques

La dernière livraison des Etudes pédagogiques * illustre à merveille les efforts que fait notre enseignement pour s'adapter à tous égards à l'évolution du monde moderne, aux nouvelles techniques pédagogiques, pour s'interroger aussi sur les problèmes scolaires qui se posent ailleurs dans le monde et en tirer des conclusions valables pour notre pays. En effet, le fascicule de 148 pages que nous avons en main nous offre deux articles très complets consacrés au CEMEA. Un article du directeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Sarrebruck consacre des pages très intéressantes au problème «Education et culture ». «L'enseignement secondaire devant l'évolution contemporaine » est analysé par M. A. Perrenoud, conseiller pédagogique pour l'enseignement secondaire, Neuchâtel. M. Claude Bron, professeur à l'Ecole normale de la même ville, nous présente un bilan très intéressant sur les lectures récréatives pour la jeunesse. Des réalisations suisses sont présentées : la réforme de l'enseignement dans le canton de Neuchâtel, l'organisation du Service médico-pédagogique de Genève, les centres de documentation scolaire en Suisse romande, le nouveau centre scolaire des industries artistiques de Lugano. Enfin, avant la deuxième partie consacrée aux chroniques scolaires des différents cantons romands, le docteur André Piffaretti, de Delémont, consacre des pages marquantes au docteur Alexandre Yersin, dont on a fêté en 1963 le centenaire de la naissance.

X. B.

* Etudes pédagogiques 1963, annuaire de l'instruction publique en Suisse, publié par la conférence intercantonale des chefs de Départements de l'instruction publique de la Suisse romande et italienne. Editions Payot, Lausanne. Fr. 6.50.

A LA MANIÈRE DE...
OU LA PREUVE PAR L'ABSURDE

Organisé par l'Office du vocabulaire français, un concours... du mauvais langage a récemment mis en compétition les journaux de langue française de plusieurs pays. Les premiers prix devaient être décernés aux concurrents qui auraient publié un article contenant le plus grand nombre possible de mots jugés indésirables en français, afin de faire la démonstration par l'absurde à quel point les mauvaises habitudes et le snobisme mal placé peuvent nuire à la langue.

En France, la coupe réservée à la presse parisienne a été remportée par « Le Figaro ». « La Cité » de Bruxelles a remporté la coupe pour la Belgique, la « Tribune de Genève » pour la Suisse, la revue «Mieux Dire » pour le Canada. Une mention est allée au Centre culturel français de l'Ile Maurice. (Informations UNESCO).

L'école et la langue

Cahiers de textes. — Cette expression, pour désigner le cahier contenant les sujets de devoirs et d'exercices, n'est pas usitée dans les écoles de Suisse romande, que je sache. Les devoirs y sont notés très succinctement dans un *cahier de devoirs.* Les élèves belges inscrivent devoirs et leçons dans un *journal de classe,* qui, chez nous, est tenu par le maître et dans lequel sont relevés l'enseignement donné et les sujets étudiés durant chaque heure de classe. Question d'usage...

Cahier de brouillon(s). — Hanse et A.-V. Thomas s'accordent à dire que *brouillon* s'écrit avec *s* dans l'expression *cahier de brouillons.* Le second s'en réfère au dictionnaire de l'Académie. Robert en fait de même, mais écrit *cahier de brouillon* sans *s.* Comme la bibliothèque municipale de la ville où j'habite ne possède que la sixième édition du dictionnaire de l'Académie, je ne puis trancher. Que ceux qui ont chez eux la huitième édition ou qui la veulent consulter quelque part, me renseignent. A.-V. Thomas ne saurait se tromper. L'équipe qui travaille avec Robert ne se trompe peut-être pas davantage. Il est fort probable que l'on trouve les deux orthographes différentes, l'une à l'article *cahier,* l'autre à l'article *brouillon,* comme c'est le cas pour l'expression *salle de bain* écrite ainsi au mot *bain* et avec un *s* au mot *salle* (relevé par Grevisse).

Bien que *cahier de brouillons,* écrit avec *s,* soit plus logique, c'est l'orthographe *cahier de brouillon,* sans *s,* que l'on rencontre le plus souvent. Evidemment, on ne mettra pas d's si le cahier ne contient qu'un seul *brouillon,* le *brouillon* d'un seul travail. Ce n'est jamais le cas pour les *cahiers de brouillons* des élèves.

Copie. — Si l'on invite couramment nos élèves en Suisse romande à faire la *copie* de leur brouillon, on use plus rarement de ce mot pour désigner le devoir lui-même ou la feuille sur laquelle il est présenté. « *Vous me remettrez vos* copies *lundi prochain* », « *Voici vos* copies », « *Je n'ai pas encore corrigé vos* copies », sont des expressions d'un usage peu courant chez nous.

Pierre Gaxotte nous fait le portrait d'un professeur de lycée très vivant dans ses leçons, mais qui avait le défaut de ne jamais corriger les devoirs, hormis les compositions (entendez les compositions trimestrielles). *Pour tout dire, il nous donnait, la première semaine, un sujet de dissertation. Nous lui remettions les* copies *la semaine suivante. Huit jours plus tard, il les rapportait, les posait ostensiblement sur le rebord de sa chaire et: « Mes chers petits, j'ai lu vos devoirs. J'ai bien des choses à vous dire. Ce sera pour tout à l'heure. » La fin de la classe arrivait. Il remettait les* copies *dans sa poche : « Je ne vous ai pas parlé de votre dissertation. Le temps a passé trop vite. Il en est ainsi de tous les bons moments dans la vie. Ce sera pour la prochaine fois. » La farce durait de semaine en semaine et conduisait aux grandes vacances.* Un jour, l'inspecteur général Félix Hémon entra dans la classe de ce professeur qui avait été son camarade à l'Ecole normale. *Félix, qui n'ose interrompre, avance la main vers les devoirs posés comme d'habitude au bord du bureau. Chantavoine* (c'est le nom du professeur) *voit le geste, prend lestement les* copies, *les met dans sa poche et, froidement : « Ça, Félix, ça ne te regarde pas. » (Le Figaro,* 14-XI-1962).

Table de multiplication, table de Pythagore et **livret.** — Chez nous, en Suisse romande, chaque écolier doit savoir parfaitement son « *livret* », c'est-à-dire tous les produits des douze premiers nombres. C'est là un archaïsme que Littré définit déjà comme un ancien terme de mathématique. On dit aujourd'hui *savoir* ou *réciter sa table de multiplication* ($2 \times 1 = 2$, $2 \times 2 = 4$, $2 \times 3 = 6$, etc. — $3 \times 1 = 3$, $3 \times 2 = 6$, $3 \times 3 = 9$, etc, et ainsi de suite jusqu'à 9 ou 12).

Il convient de ne pas confondre la *table de multiplication* avec ce qu'on appelle la *table de Pythagore,* qui est un tableau à double entrée où le produit de 4 et de 7, par exemple, se trouve à l'intersection de la ligne 4 et de la colonne 7. La *table de Pythagore* est une grille carrée de 81, 100 ou 144 cases, selon qu'elle donne le produit des 9, 10, ou 12 premiers nombres. On ne dit pas que l'on « sait » ou que l'on «apprend» sa *table de Pythagore ;* on la consulte ou on la copie dans le cahier d'arithmétique. Mais que les institutrices n'aillent pas lui donner le nom de *table de multiplication* dans un souci de sotte simplification. Leurs petits élèves sauront bien retenir le nom du grand mathématicien grec qu'ils retrouveront avec le pont aux ânes.

Le mot *livret* a donc été supplanté au cours du siècle dernier par l'expression *table de multiplication* et Littré se trompe en proposant *table de Pythagore* (cf. *Larousse,* 1873).

L'*Ecole bernoise* a reproduit le 16 septembre 1961 un article diffusé par le service d'information de l'Unesco où Pierre de Latil, collaborateur scientifique du *Figaro,* explique la théorie des ensembles: «*Un ensemble, selon la définition, est la réunion, considérée comme formant un nouvel être, de plusieurs êtres appelés «éléments» de l'ensemble.» Ici les «êtres» étaient des fillettes ; ils auraient pu être les cheveux de leur tête, ou les livres d'une bibliothèque, ou les griffes d'un chat, ou les chiffres d'une* table de multiplication (...)

Marcel Volroy.

Petits problèmes tout bêtes

... où raisonnement hâtif amène réponse fausse

* * *

1. Une auto parcourt une distance de 100 km à la vitesse moyenne de 50 km/h. ; idem pour les mêmes 100 km au retour.
   Une autre voiture parcourt, à l'aller, les 100 km à la vitesse de 60 km/h. et accomplit le retour à la vitesse de 40 km/h.
   Réponse hâtive... et fausse : elles mettront le **même** temps puisque pour la seconde : faire du 60 km/h. à l'aller et du 40 km/h. au retour, équivaut à une vitesse moyenne de 50 km/h. !
   Faites les calculs selon données du problème puis tâchez d'établir la généralisation dudit problème.

* * *

2. Un ouvrier de fabrique, leste et habile peut faire disons 300 pièces en 1 heure. Un apprenti n'arrive à faire ce même travail qu'en 2 heures.
   Combien de temps mettront **ensemble** l'ouvrier et l'apprenti pour achever à eux deux, ces 300 pièces ?
   Réponse hâtive... et fausse : ils mettront **1 heure et demie** qui est le temps moyen entre 1 heure et 2 heures.

F. Perret, Neuchâtel.

La Suisse inconnue

GRISONS

Un volume de 334 pages : 42 itinéraires, 60 plans et cartes, 175 photographies

Format : 15×22,5 cm
Couverture plastifiée

Une édition TCS réalisée avec la collaboration de Shell-Switzerland.

Grisons! Un beau pays mais aussi un beau livre et un bon guide

En vente dans tous les offices du TCS au prix spécial de Fr. 7.50 pour les membres du TCS.

Dans la même collection : La Suisse inconnue

- **Tessin Fr. 7.50 pour sociétaires**
- **Valais Fr. 7.50 pour sociétaires**
- **Suisse centrale Fr. 5.— pour sociétaires**

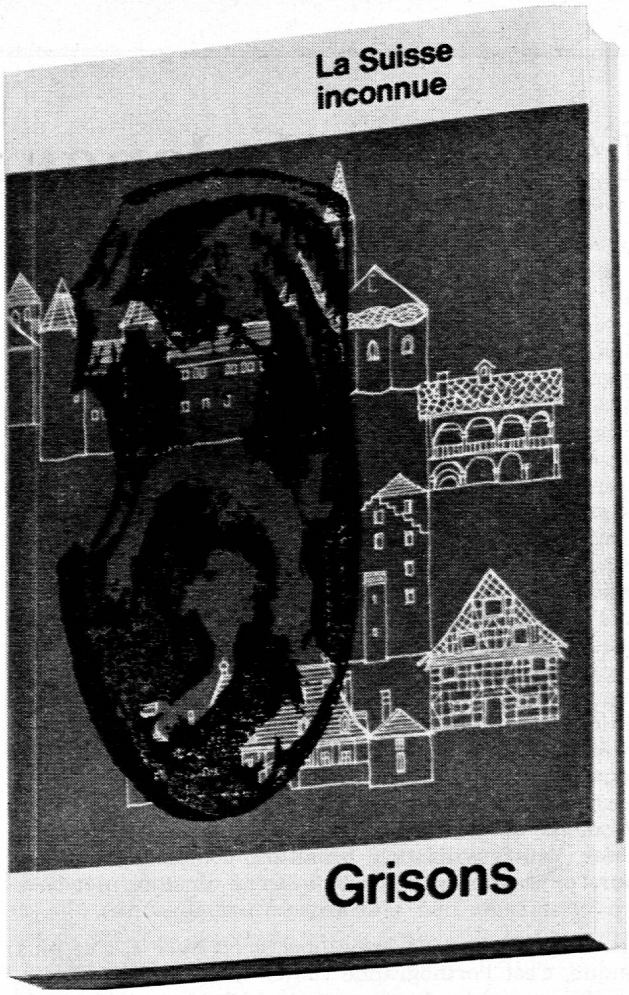

Fournitures pour travaux manuels

Papier de couleur, gommé, pour découpages et travaux en papier déchiré.
Feuilles de papier de couleur pour pliage et découpage.
Fil-nettoie-pipe et rubans métalliques pour la confection de petits animaux, etc.
Raphia et rotin pour tissage de corbillons.
Métiers à tisser pour petits et grands (jusqu'à 80 cm de largeur).
Feutre de couleur pour décoration murale.
Plastiline pour modelage.
Cire à modeler pour travaux délicats.
Poudre à modeler « Schubi » pour confection de petits objets. Pas de cuisson, séchage à l'air.
Coffret de matériel pour travaux de batik à la cire.
Coffret de matériel d'imprimerie sur étoffe (linogravure), résiste au lavage.
Coffret de matériel pour l'émaillage et la décoration du cuivre.

Franz Schubiger Winterthur

votre banque . . .

SBS

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

1872

Alder & Eisenhut AG

Fabrique d'engins et appareils de gymnastique, de sport et de jeux

KÜSNACHT-ZÜRICH
Tél. (051) 90 09 05

Fabrique **Ebnat-Kappel**

Nos fabrications sont conçues sur les exigences de la nouvelle école de gymnastique

Fourniture directe aux autorités, sociétés et particuliers

Weith & Cie S.A.
R. DE BOURG
LAUSANNE
Envois à choix

TRICOTAGES
ET
SOUS-VÊTEMENTS
DE QUALITÉ

imprimerie

vos imprimés seront exécutés avec goût

corbaz
sa

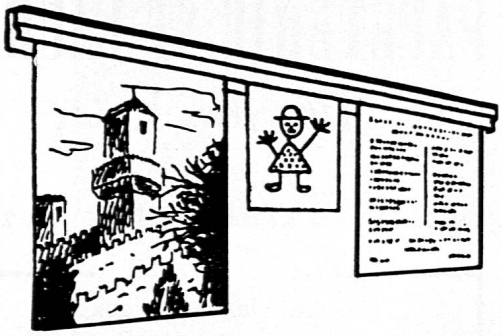

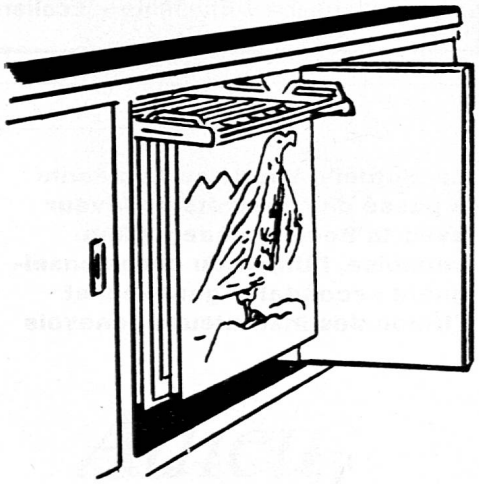

HEBI

Le système idéal pour la fixation de tableaux, dessins, images ; en aluminium éloxidé, argent mat. Longueurs standard : 60, 85, 100, 120, 150, 200, 250 cm ou en longueurs spéciales.

PLANOPEND

L'excellent système pour le classement clair des tableaux. Protection contre dommages et poussière ; usage simple.

Demandez prospectus détaillés.

AGEPA

AGEPA AG, 8008 ZURICH - Dufourstrasse 56

Téléphone (051) 34 29 26

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont confiés les principes de l'économie et de la prévoyance en leur conseillant la création d'une rente pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreuses possibilités qui vous sont offertes en vue de parfaire votre future pension de retraite.

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE INFANTILE EN CAS DE MALADIE

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

La caisse assure dès la naissance à titre facultatif et aux mêmes conditions que les assurés obligatoires les enfants de l'âge préscolaire.

Encouragez les parents de vos élèves à profiter des bienfaits de cette institution, la plus avantageuse de toutes les caisses-maladie du canton.

La Caisse cantonale vaudoise d'assurance infantile en cas de maladie

Siège : rue Caroline 11, Lausanne

Reproduire textes, dessins, programmes, musique, images, etc., en une ou plusieurs couleurs à la fois à partir de n'importe quel « original », c'est ce que vous permet le

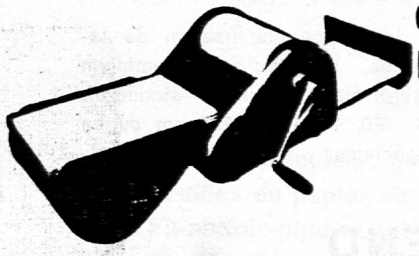

CITO MASTER 115

L'hectographe le plus vendu dans les écoles, instituts, collèges. Démonstration sans engagement d'un appareil neuf ou d'occasion.

Pour VAUD/VALAIS/GENÈVE : P. EMERY, Pully - tél. (021) 28 74 02
Pour FRIBOURG/NEUCHATEL/JURA BERNOIS :
W. Monnier, Neuchâtel - tél. (038) 5 43 70. — Fabriqué par Cito S.A., Bâle

PAPETERIE ST-LAURENT

Charles Krieg

RUE HALDIMAND 5

Tél. 23 55 77 **LAUSANNE** Tél. 23 55 77

Satisfait au mieux :
Instituteurs - Etudiants - Ecoliers

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

Mutuelle Vaudoise Accidents

Vaudoise Vie

assurances vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

6 Bibliothèque Nationale Suisse
3000 BERNE
J.A. Montreux 1

S. A. DE L'IMPRIMERIE CORBAZ, MONTREUX